

**Déclaration des représentants des personnels lors de la réunion du CHSCT de la Marne du 4 février 2019.**

**A l'heure du « grand débat » et de la multiplication des mouvements sociaux, y compris dans l'Education Nationale, il est crucial de rappeler que les CHSCT y ont été créés en 2011 afin de promouvoir la sécurité, protéger la santé mentale et physique des personnels, limiter les risques professionnels et promouvoir le bien-être au travail. Cependant, il semble bien que les CHSCT, même le CHSCT ministériel, n'aient pas toujours été consultés comme ils auraient dû l'être !**

**Mais surtout, il semble qu'aujourd'hui, le gouvernement voudrait même les supprimer. C'est donc un recul sans précédent pour nos conditions de travail qui s'annonce alors que celles-ci ne cessent de se dégrader : suppressions de postes, augmentations des heures supplémentaires imposées, modification de l'environnement professionnel, problèmes de management, manque de reconnaissance du travail accompli, absence de soutien, développement de la précarisation....**

**Forcément, le projet CAP22, la fusion des académies et la mise en œuvre à marche forcée et sans concertation des nouvelles réformes auront un impact sur la santé et les conditions de travail des agents de l'Education Nationale.**

**C'est pourquoi nous demandons ici le maintien des CHSCT dans l'Education Nationale, des CHSCT distincts des CTSD, ainsi que leur consultation systématique, comme cela devrait être le cas, lors des changements d'organisation du travail.**

**Depuis ses débuts, le CHSCT de la Marne a bien progressé, des outils, fruit d'un travail collectif ont d'ores et déjà été mis en place ; Les personnels commencent à connaître l'instance. Mais il reste encore beaucoup à faire....**